

Le parc du Gué-de-Maulny

Sur une superficie de 16,5 ha, le parc du Gué-de-Maulny mélange un environnement bucolique et citadin. À deux pas de la Gare-Sud, c'est un havre de paix au bord de l'Huisne.

Page modifiée le lundi 7 février 2022 • Données Ville du Mans

Attraits



© Ville du Mans

Depuis la petite place du Gué-de-Maulny, une fois la passerelle d'entrée franchie, on a l'impression d'arriver à la campagne. On pratique en ces lieux un fauchage tardif pour en conserver le **caractère naturel**.

Le parc du Gué-de-Maulny est idéal pour les moments en famille et entre amis. La rivière qui le borde en fait un endroit très apprécié des pêcheurs... et des canards.

Équipements

Les grandes étendues d'herbe du parc accueillent des jeux pour les 3-12 ans, des tables de pique-nique, des bancs et un terrain multisports. Ses panneaux de basket sont en **accès libre**.

Pour votre confort, des sanitaires sont à votre disposition.

Accès



© Ville du Mans

Les entrées principales se trouvent rue de l'Angevinière et place du Gué-de-Maulny.

Vous pouvez [localiser le site sur une carte](#). Les différentes entrées y sont indiquées par une **flèche orange**.

Animations



© Ville du Mans

Aux beaux jours, un certain nombre d'événements prennent place au cœur du parc du Gué-de-Maulny, notamment des **spectacles** dans le cadre des Soirs d'été.

Vous pouvez [retrouver les dates de ces manifestations dans l'agenda](#).

Règlement

Les parcs, jardins et squares de la Ville du Mans sont des espaces d'agrément ouverts à tous.

Ils sont soumis à une réglementation qui permet d'**assurer la tranquillité de chacun et le respect du site.**



TÉLÉCHARGER : LE RÈGLEMENT DU PARC
(pdf, 15 ko)

4

bêtes à cornes

C'est le nombre de chèvres des fossés que vous pouvez croiser l'été sur la zone d'écopâturage au cœur du parc.



Francis, le patriarche.
© Ville du Mans

Histoire



Le dernier moulin du Gué-de-Maulny est devenu immeuble d'habitation.

© Ville du Mans

L'endroit était, comme son nom l'indique, un secteur peu profond de la rivière qui permettait de rallier à pied ou en chariot Le Mans et Allonnes mais également les communes d'Arnage et de Pontlieue.

Ici est né le futur roi de France Jean II le Bon dans un **château de plaisance** édifié par les Valois. La guerre de Cent Ans a eu raison de l'édifice, détruit en 1359 alors que les Anglais marchaient sur Le Mans.

Aux alentours du gué se dressait la silhouette de nombreux moulins. Il n'en reste aujourd'hui plus qu'un seul, transformé en résidence d'habitation.